



Appel à candidature

Poste de Chargé de mission Valorisation des patrimoines

Poste de catégorie A

Poste ouvert à compter du 1^{er} août 2013

Ouvert aux fonctionnaires et aux contractuels, avec priorité aux agents titulaires de catégorie A de la fonction publique de l'Etat ou de la fonction publique territoriale par voie de détachement ou de mutation

Le Parc national des Cévennes

Le Parc national des Cévennes se compose d'un cœur protégé de près de 950 km², et d'une aire d'adhésion potentielle de près de 3 000 km², répartis sur 152 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche.

La diversité géologique, les contrastes climatiques et l'escarpement topographique ont fait de ce balcon du sud-est du Massif Central au-dessus de la Méditerranée un carrefour et un refuge pour toutes les formes de vie, du sauvage à l'humain, avec une forte interaction homme-nature.

La force de l'identité culturelle, la grandeur des paysages culturels, et la diversité des formes de vie, héritées de 5 000 ans d'agropastoralisme, lui ont valu successivement un classement en Parc national protégeant l'héritage, en Réserve de biosphère combinant conservation et développement, et récemment en Bien du Patrimoine Mondial pour faire perdurer ses paysages agropastoraux évolutifs et vivants.

L'établissement public élabore actuellement avec ses partenaires locaux et nationaux, au premier rang desquels les communes, une charte qui devra faire vivre ce triple classement dans un projet de territoire à 15 ans.

Le tourisme constitue en Cévennes aujourd'hui la première activité économique. Le Parc national des Cévennes a toujours cherché à promouvoir l'accueil et l'offre touristique cévenols et travaille aujourd'hui avec l'ensemble des acteurs à la définition et la valorisation de la destination Parc national. Dans cet esprit, il a signé la Charte européenne du tourisme durable auprès d'Europarc, institution qui fédère 500 parcs européens. Il certifie les professionnels de son territoire qui souhaitent s'engager dans cette démarche reposant sur les principes du développement durable.

Par ailleurs, le parc abrite potentiellement une population de plus de 70 000 habitants. Leur répartition sur ses 152 communes est contrastée : zones rurales à faible densité d'une part, secteurs sous influence urbaine d'autre part. Implanté dans une région peu peuplée et soumise pendant plus d'un siècle à un exode intense, le parc connaît un désormais une dynamique migratoire positive, amorcée dans les années 90. L'établissement public mène de nombreuses actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et au développement durable, auprès des différents publics : adultes comme enfants, habitants comme touristes.

Il propose notamment un programme annuel de plus de 500 animations le Festival Nature avec petites randonnées, balades naturalistes ou contées, ateliers de savoir-faire, expositions, conférences, veillées...

Positionnement du poste au sein du Parc national des Cévennes

Outre la direction et le secrétariat général, l'établissement public est organisé autour de trois services : Connaissance et Veille du territoire / Développement durable / Accueil et Sensibilisation.

Il est présent à Florac avec son siège et sur 4 massifs : Aigoual / Causses-Gorges / Mont-Lozère / Vallées cévenoles.

Le poste de chargé de mission Valorisation des patrimoines est rattaché au chef de service Accueil et Sensibilisation.

Le service Accueil et Sensibilisation rassemblera à terme 15 personnes dont 4 affectés à des massifs. Il est composé, outre le chef de service, de 4 A, 7 B, 3 C et bénéficie également de la mise à disposition par l'Education Nationale d'un service éducatif composé de 3 enseignants : 1 du 1^{er} degré à temps plein pour la partie lozérienne du parc, 1 du 1^{er} degré pour 4 heures hebdomadaires pour la partie gardoise et 1 du 2nd degré 4 heures hebdomadaires pour l'ensemble du parc.

Il a en charge notamment :

- la valorisation des patrimoines naturel et culturel à travers le système de découverte du Parc national,
- la politique touristique du parc,
- l'accueil et la première information des visiteurs
- les programmes d'animation et d'éducation,
- la communication du Parc national, y compris institutionnelle,
- l'instruction et le suivi complet des demandes d'autorisation dans son domaine.

Missions

Placé sous l'autorité hiérarchique du chef de service Accueil et sensibilisation, **le chargé de mission Valorisation des patrimoines** est basé à Florac (48) au siège du Parc national.

Il a en charge :

La définition et la mise en œuvre du système d'interprétation.

- Organisation générale du système d'interprétation du Parc national des Cévennes.
- Réflexion et organisation stratégique générale pour une optimisation de l'ouverture au public des sites des écomusées du Parc :
 - stratégie d'ouverture en arrière saison,
 - principes stratégiques d'accueil dans les sites des écomusées (entrées payantes, gratuites, circulation du public, principes de marketing...) et programme d'animation des sites,
 - mutualisation des moyens de fonctionnement avec des partenaires.
- Coordination de la gestion des sites des écomusées gérés directement par le Parc sur le plan stratégique, technique et financier :
 - définition et mise en œuvre des équipements d'interprétation des sites,
 - mise en œuvre des actions validées dans les projets scientifiques et culturels des écomusées (équipements muséographiques, sentiers d'interprétation ...).
- Coordination et suivi des actions avec les sites partenaires agréés au titre des écomusées du Parc :
 - animation générale du réseau des sites des écomusées,
 - mise en œuvre d'action de promotion du réseau des écomusées,
 - coordination, assistance aux partenaires pour la mise en œuvre des actions validées dans les projets scientifiques et culturels des écomusées, conventionnement, avec l'appui des techniciens Accueil et Sensibilisation.
- Coordination et gestion du comité scientifique du système d'interprétation :
 - cadrage, organisation et suivi des agréments des sites des écomusées,
 - organisation périodique des réunions du comité scientifique des écomusées,
 - information du conseil scientifique du PNC sur le fonctionnement du comité scientifique des écomusées.

La création de supports de communication, d'information ou d'interprétation.

- Coordination des travaux de création de certaines éditions du Parc (sentiers d'interprétation, plaquettes sur le patrimoine culturel, collection «Détours »...).

La définition et la mise en œuvre de programmes d'acquisition et de mise à disposition de connaissances du patrimoine culturel sous le pilotage fonctionnel du chef de service Connaissance et Veille du territoire.

- Définition des protocoles, cadrage des outils méthodologiques et constitution des bases de données, coordination des travaux de recherche et d'inventaires réalisées en interne ou en externe,
- La responsabilité sur les collections du Musée du Pont de Montvert, agréé *musée de France* par le ministère chargé de la Culture.

L'animation de la commission Culture et éducation du Parc national des Cévennes.

Le suivi du budget dédié à son champ d'intervention.

Pour mener à bien ses missions :

- il participe aux réunions du service Accueil et Sensibilisation tous les 15 jours et si besoin aux réunions du service Connaissance et Veille du territoire,
- il veille à assurer un contact régulier avec les représentants des instances de l'établissement public sur les sujets qui le concernent,
- il assure la coordination des techniciens accueil et sensibilisation sur la mission dont il a la charge.

Pour toutes ces activités, il peut être amené à encadrer des stagiaires ou des contractuels à durée déterminée.

Des déplacements sont à prévoir tant sur les massifs mais aussi ponctuellement à l'échelle régionale ou nationale.

Compétences recherchées

- Très bonnes compétences requises en matière d'animation, médiation et valorisation de patrimoine, gestion et conservation du patrimoine,
- Bonnes connaissances souhaitées en matière de patrimoine archéologique, historique, vernaculaire et immatériel (savoir-faire, traditions...),
- Sensibilité à l'environnement et à la protection de la nature,
- Bonnes connaissances du monde rural,
- Connaissances des politiques publiques de développement durable,
- Goût du contact et aisance relationnelle,
- Bonnes capacités de communication, de négociation et d'animation de réseaux,
- Aptitude au travail en équipe,
- Esprit d'initiative, sens des responsabilités et de l'intérêt général,
- Sens de la rigueur, de l'organisation, esprit de synthèse,
- Maîtrise des logiciels informatiques courants de bureautique.

Statut, diplômes, expérience et niveau de formation souhaité

- formation niveau master,
- profil souhaité : attaché de conservation du patrimoine, spécialité musée,
- expérience souhaitée dans le domaine de la médiation/valorisation des patrimoines,
- permis de conduire B.

Informations complémentaires

Adresser, **avant le vendredi 28 juin 2013** une lettre de motivation et un curriculum vitae à :

Monsieur le Directeur du Parc national des Cévennes
Secrétariat Général
6 bis place du palais
48400 FLORAC

Ou par courriel avec accusé de réception à l'adresse suivante :

laurence.dayet@cevennes-parcnational.fr

Une première sélection des candidats se fera sur dossier. Le directeur du Parc national convoquera les candidats sélectionnés pour les auditionner **le jeudi 4 juillet après-midi ou vendredi 5 juillet 2013**.

Pour ces auditions, la direction sera accompagnée du chef de service.

Pour toute information complémentaire s'adresser à :

Mme Marie-Hélène GRAVIER
04.66.49.53.04

marie-helene.gravier@cevennes-parcnational.fr

ou

Mme Laurence DAYET, directrice adjointe
04.66.49.53.21

laurence.dayet@cevennes-parcnational.fr